

BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE –

BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

SEPTEMBRE 2023 : UNE SÉCHERESSE QUI PERDURE ET DES RECORDS DE TEMPÉRATURES

Ce mois de septembre est **le mois de septembre le plus chaud jamais enregistré** depuis le début des mesures, sur les cinq régions du bassin. De nombreux records de températures minimales et maximales ont été battus. Deux épisodes de fortes chaleurs couplés à une pluviométrie déficitaire ont aggravés la sécheresse des sols sur la quasi-totalité du bassin.

La situation est devenue critique pour les milieux aquatiques dans la plupart des sous-bassins, avec de nombreux petits cours d'eau en assec sur le littoral, les reliefs et le nord du bassin. Les débits restent faibles en BFC, sur la vallée du Rhône et l'ensemble des cours d'eau côtiers. Les débits des cours d'eau alpins se maintiennent à des niveaux moyens.

Les retenues de Bourgogne-Franche-Comté ont des taux de remplissage inférieurs aux normales de saison. Les retenues des Alpes enregistrent de légères baisses en moyenne, mais restent à des niveaux rassurants. Dans le Massif Central et en Occitanie, les retenues ont joué à plein leur rôle de soutien d'étiage et sont à des niveaux majoritairement bas.

L'étiage 2023 – plus basses eaux annuelles – s'annonce tardif et la vidange demeure active sur la majorité des nappes inertielles. Sur les nappes affichant des niveaux très bas à l'étiage (couloir Rhône-Saône), il semble très peu probable de compenser les déficits accumulés depuis plusieurs années. Sur les nappes réactives du pourtour méditerranéen affichant des niveaux très bas, la reconstitution des réserves est très incertaine.

SOMMAIRE

- [1. Point météorologique : précipitations](#)
- [2. Situation des milieux aquatiques et de leurs habitats](#)
- [3. Situation des retenues d'eau](#)
- [4. Hydrologie : cours d'eau, hydraulicité, fleuve Rhône](#)
- [5. Humidité des sols](#)
- [6. Situation des nappes d'eaux souterraines](#)
- [7. Mesures d'anticipation et de restriction des usages de l'eau](#)
- [8. Documents ressources](#)

1. Point météorologique : précipitations

Pluviométrie

Les cumuls de précipitations ont été compris entre 50 et 100 mm sur une grande partie du bassin. Ils sont souvent restés inférieurs à 50 mm du sud de l'Occitanie à la Côte d'Azur et plus localement sur le nord de la Franche-Comté. On a relevé moins de 20 mm sur la Camargue, la basse vallée du Rhône et l'étang de Berre. À l'inverse, les cumuls ont dépassé 100 mm sur les Cévennes, la Haute-Savoie, sur le sud du Jura, les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence. Ils ont très localement atteint 150 à 250 mm de la Lozère au nord de la Drôme, voire plus sur le nord de l'Hérault, atteignant 557.9 mm aux Plans (Alt. 846 mètres).

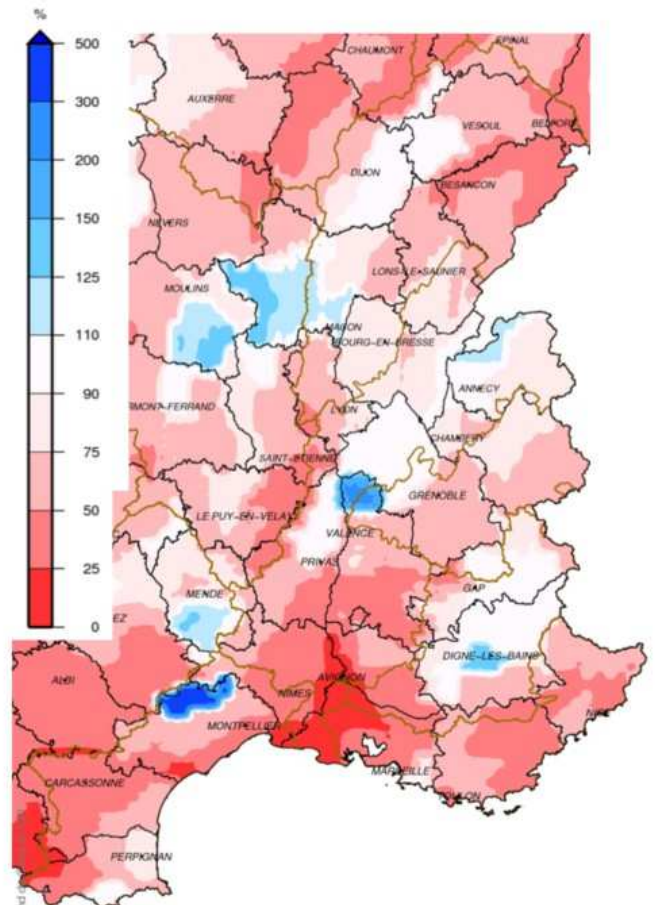
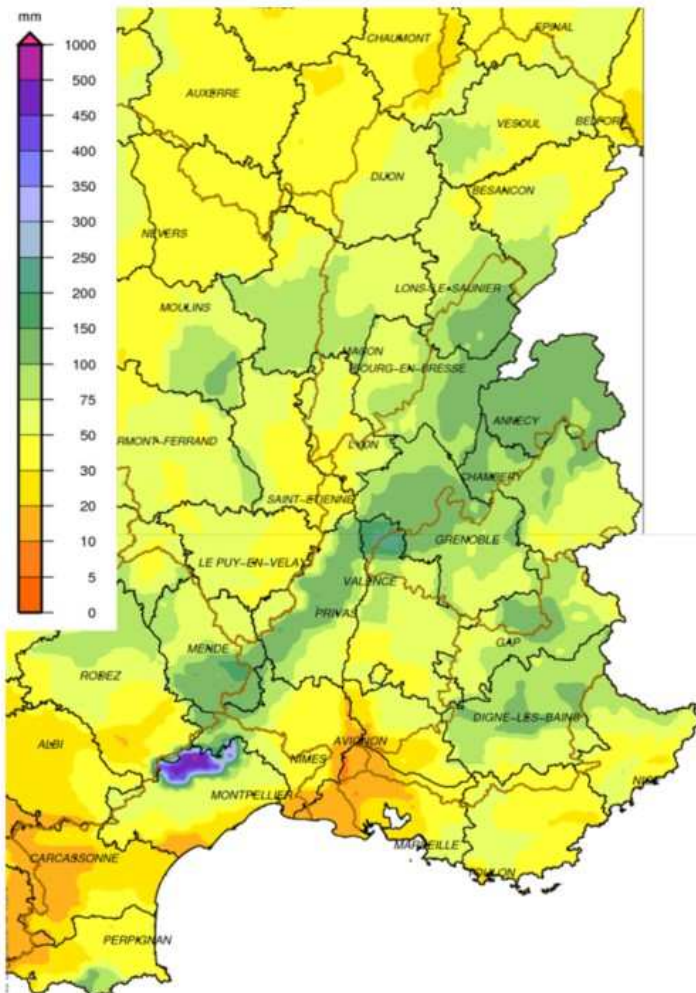
Le 16 septembre, un **épisode Cévenol** a causé de très fortes précipitations sur les Cévennes et jusqu'aux hauts cantons Montpelliérains. Entre le 17 et le 18, des pluies intenses, associées à un **épisode méditerranéen**, ont affecté les départements de l'Ardèche, la Drôme et de l'Isère.

La pluviométrie a été **déficitaire** sur la quasi-totalité du bassin. Les précipitations se sont concentrées sur le milieu du mois, encadrées de deux périodes sèches et anormalement chaudes. Le déficit a été souvent supérieur à 25 % du Nord-Est au Massif central, sur une grande partie de l'Occitanie, le sud et l'ouest de la région PACA et le sud de Rhône-Alpes. Il a dépassé 50 % de la côte languedocienne à la moyenne vallée du Rhône et à la Côte d'Azur, voire localement 75 % de la Camargue à la basse vallée du Rhône et à l'étang de Berre. En revanche, les pluies ont été excédentaires de 10 à 50 % sur le sud de la Saône-et-Loire et les Alpes-de-Haute-Provence. Les cumuls ont atteint trois fois la normale sur la Drôme des collines, voire quatre fois la normale sur le nord de l'Hérault.

Bassin Rhône-Méditerranée
Cumul de précipitations
Septembre 2023



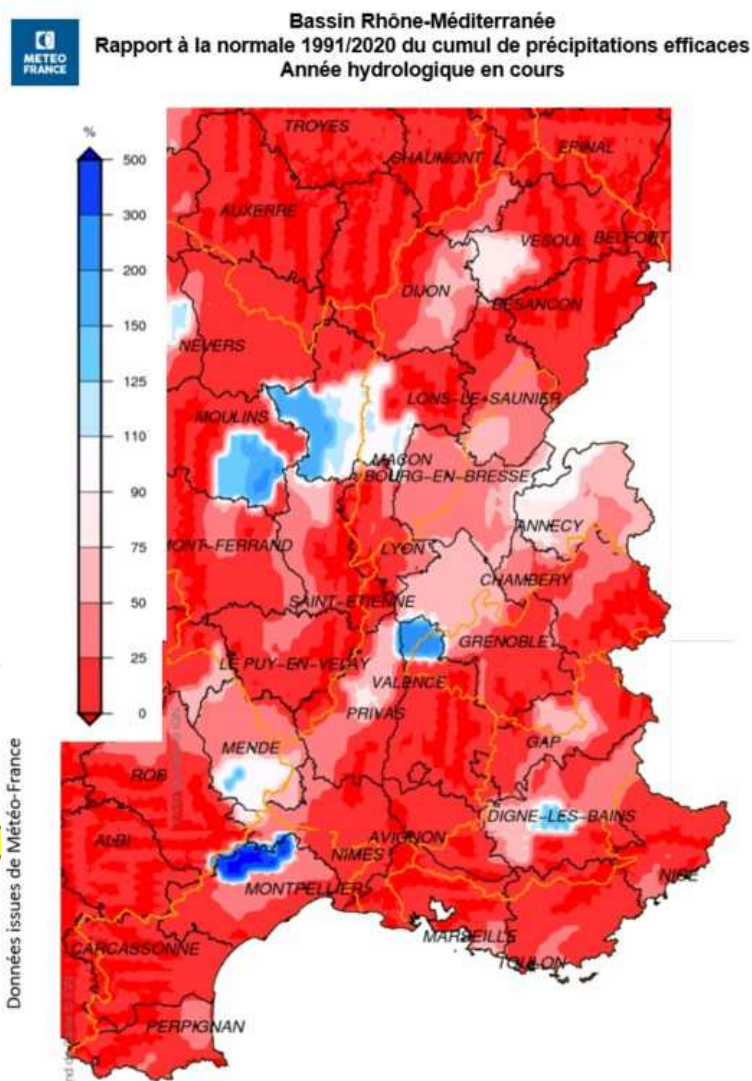
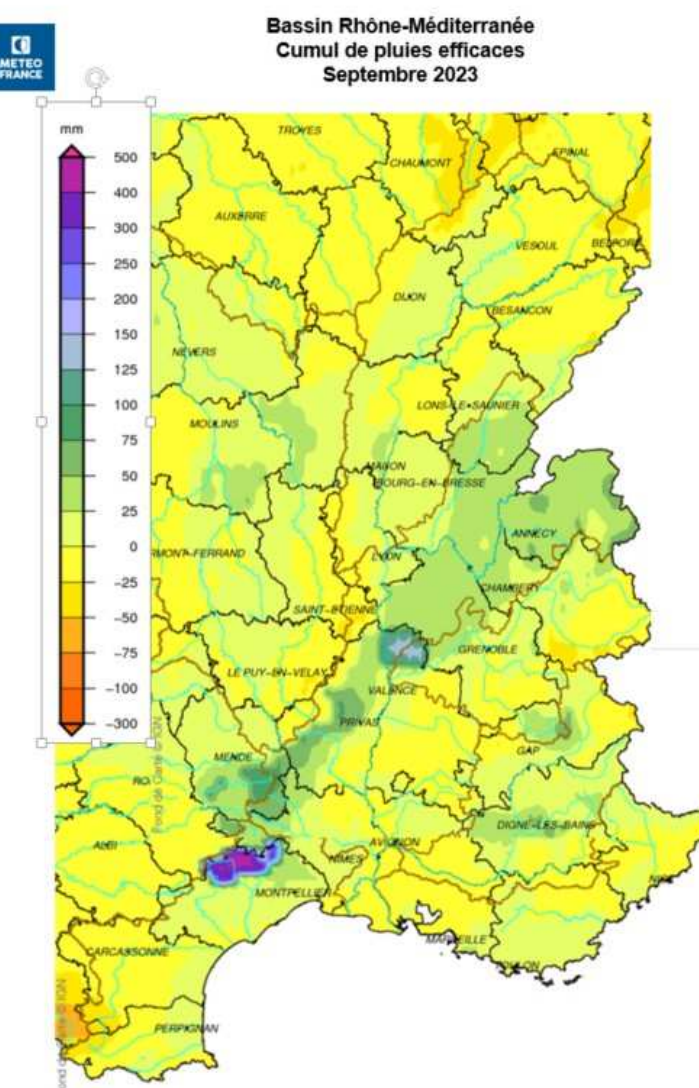
Bassin Rhône-Méditerranée
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations
Septembre 2023



Précipitations efficaces

Avec 10,8 mm de pluies efficaces agrégées sur le nord du bassin, pour une normale de 51,7 mm pour un mois de septembre, soit un déficit de près de 41 mm, c'est le 20ème cumul le plus faible depuis 1959. Ce sont les régions de l'Ardèche aux Alpes du Nord et au Jura qui ont reçu les pluies efficaces les plus positives. Le cumul est même conséquent sur le nord de la Drôme où il dépasse les 100 mm. Localement sur l'ouest de la Saône-et-Loire, le cumul est également en excès. Ailleurs, il est globalement déficitaire, voire très déficitaire sur les Vosges, le Doubs, le nord de la Haute-Saône, l'est de la Saône-et-Loire, le Rhône et la Savoie.

Le cumul de précipitations efficaces du mois de septembre 2023 est négatif (de -50 à 0mm) sur une large partie sud du bassin incluant le Roussillon, les plaines de l'Aude, le littoral de l'Hérault, la Provence, l'arrière-pays varois et les Alpes maritimes. Il est faiblement positif sur le centre de l'Hérault, la région des calanques de Cassis, autour de Toulon, le littoral entre Cannes et Nice, le nord des Alpes de haute Provence et le centre des hautes Alpes. Les seules exceptions sont au centre des Alpes-de-Haute-Provence, autour de Digne-les-Bains, où le cumul se situe entre 50 et 100mm et dans la région des monts d'Orb, où le cumul atteint les 400mm.



Températures

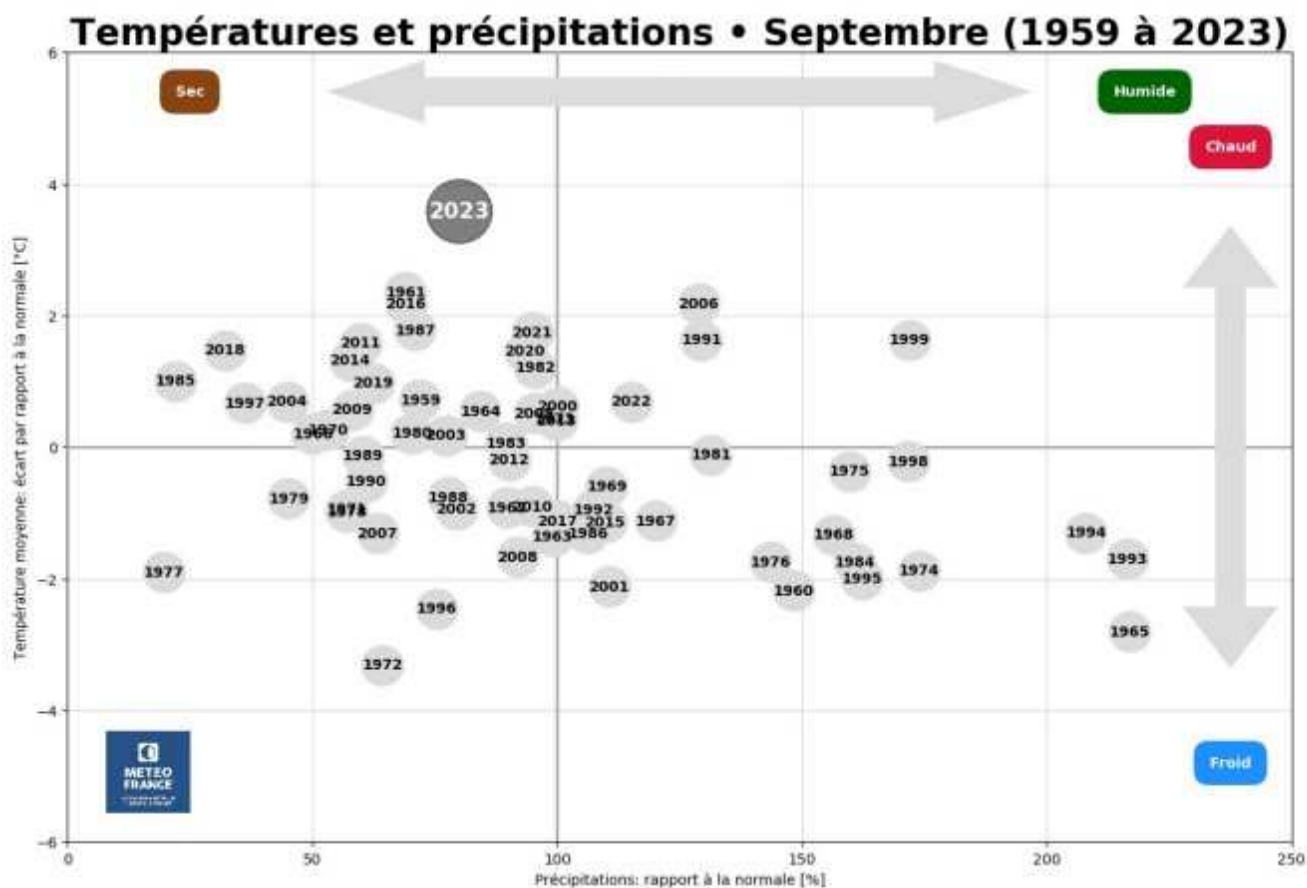
Ce mois de septembre est **le mois de septembre le plus chaud jamais enregistré** depuis le début des mesures, sur les cinq régions du bassin. Les deux épisodes de forte chaleur en début et fin de mois sont la conséquence directe d'une configuration météorologique dite de blocage atmosphérique en Oméga (dôme de chaleur), entraînant une remontée d'air extrêmement chaud en provenance du Sahara.

En BFC, la température moyenne dépasse de 4.5 degrés la normale 1991-2020. Le nombre de jours de chaleur (maximale ≥ 25 °C) et de forte chaleur (maximale ≥ 30 °C) est très important. On totalise jusqu'à 12 jours de forte chaleur à Mâcon (71).

En Rhône-Alpes, de nombreux records de températures maximales pour un mois de septembre **sont tombés** : 34,4°C à Chomerac (07), 31,7°C à Séderon (26), 34,3°C à Pont-de-Beauvoisin (38). Puis 35,1° C à Mornant (69), 33,7°C à Challes-les-eaux (73) et 30,0°C à Samoens (74). La température moyenne a été plus chaude de 4 degrés par rapport à la normale 1991-2020. À l'échelle de la région, les maximales ont été en moyenne de + 25,1 °C. Cette valeur n'a jamais été atteinte pour un mois de septembre depuis 1946.

La région PACA enregistre une anomalie de température moyenne de +2.57°C. Il s'agit du 18ème mois consécutif dépassant la normale. De nombreux records mensuels ont été battus à Apt (37.6°C), Aubagne (36.0°C), Peyrolles (35.5°C), Aix-en-Provence (35.1°C) et Sisteron (34.4°C). **En Occitanie, les départements littoraux ont présenté une anomalie de température moyenne quotidienne de +3°C.**

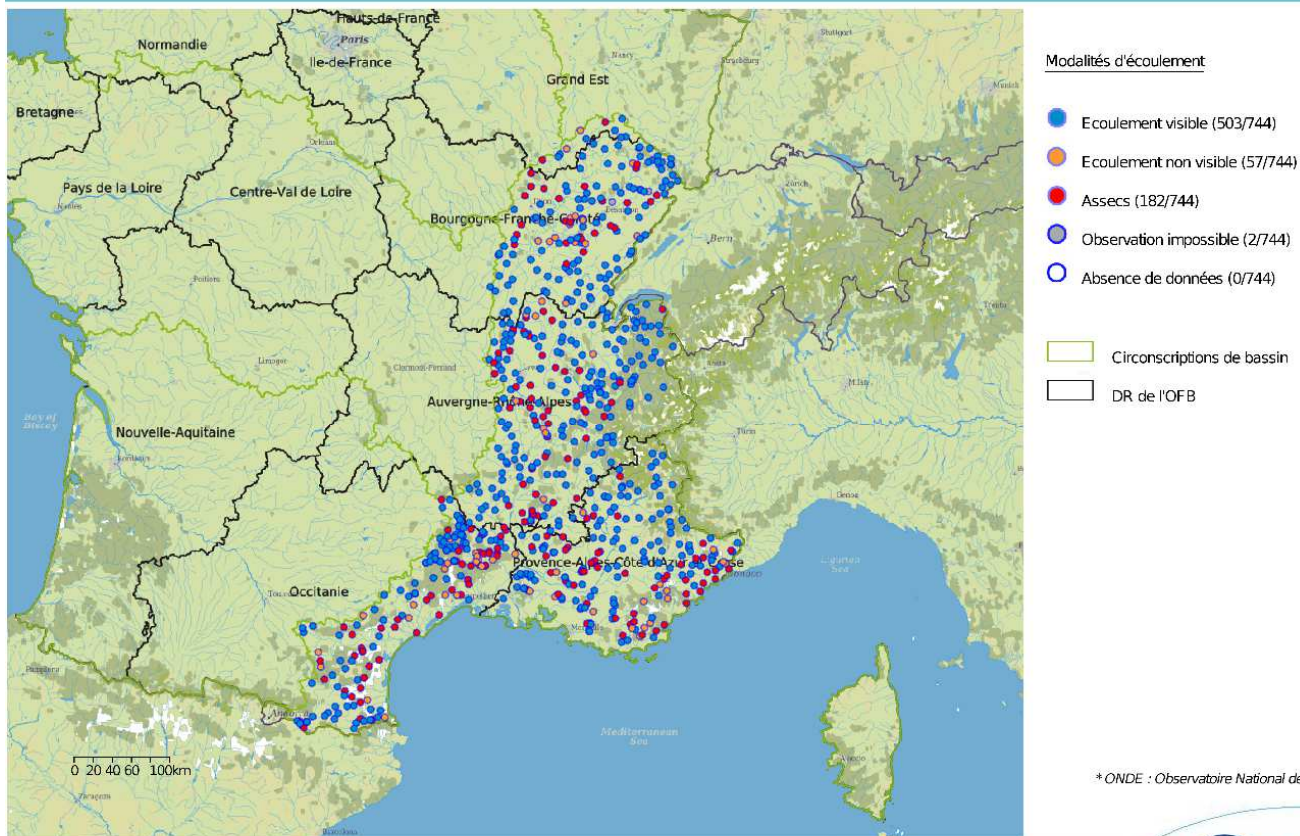
Les prévisions saisonnières de Météo-France sur les mois d'octobre, novembre et décembre 2023 privilégient toujours des températures plus élevées que la normale sur l'ensemble du bassin. Le scénario d'un trimestre en moyenne plus humide que la normale est le plus probable **sur les départements méditerranéens, et désormais sur l'ensemble du bassin.**



2. Situation des milieux aquatiques et de leurs habitats

Après un été au 4ème rang des étés les plus chauds depuis 1900, les températures de septembre ont été très supérieures aux normales de saison, plaçant septembre 2023 comme étant le mois de septembre le plus chaud jamais mesuré en France métropolitaine.

Réseau ONDE* - Situation au 01/10/2023 de la circonscription de bassin Rhône-Méditerranée. Suivi usuel de Septembre 2023 : observations réalisées entre le 23/09/2023 et le 28/09/2023



* ONDE : Observatoire National des Etiages

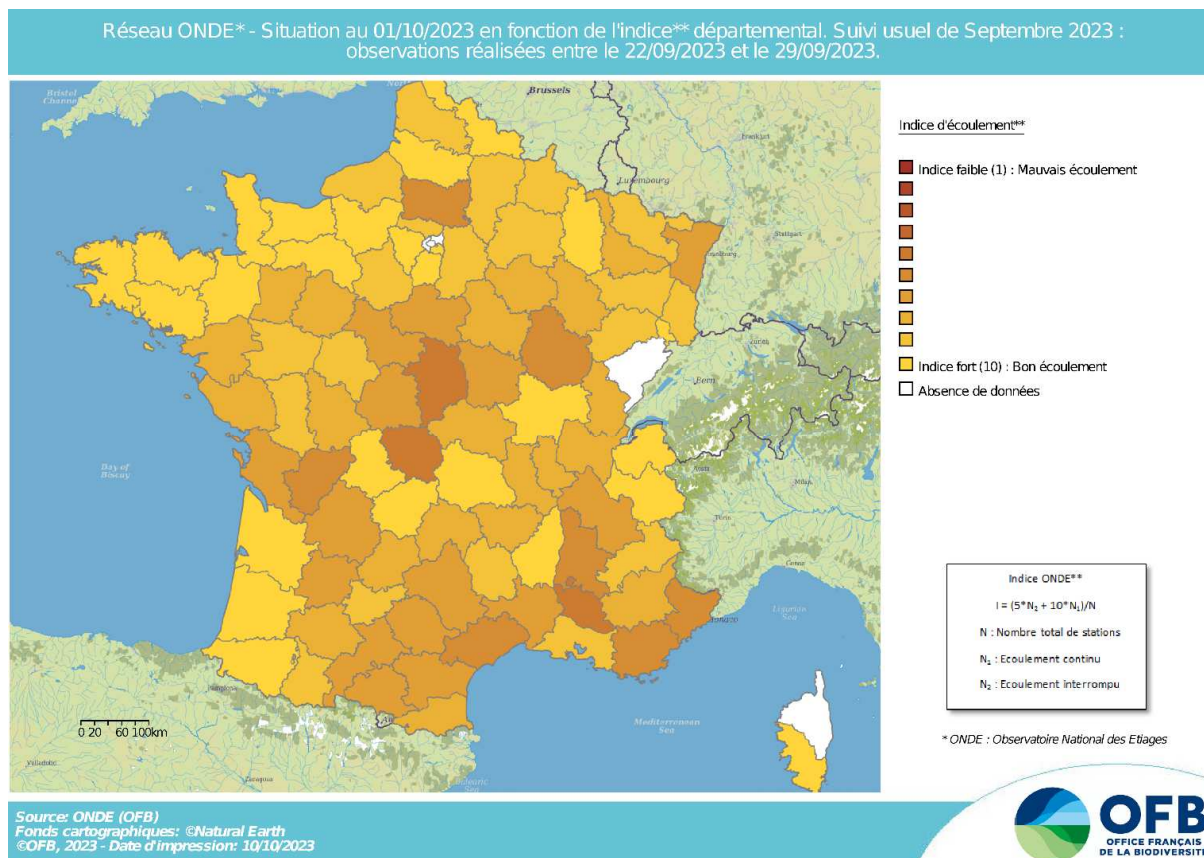
Source: ONDE (OFB)
Fonds cartographiques: ©Natural Earth, OFB, Sandre
©OFB, 2023 - Date d'impression: 04/10/2023



Un indice départemental ONDE est calculé uniquement si l'ensemble des stations du réseau du département a été prospecté. Ainsi, une valeur d'indice est a priori disponible au minimum 1 fois/mois dans le cadre du suivi usuel. Une station n'ayant pas été observée dans le Doubs, un indice ONDE n'a pas pu être calculé pour ce département.

Pour une grande majorité des départements, la représentation cartographique de l'indice départemental ONDE (couleur orange clair à foncé) indique toujours **une situation majoritairement critique fin septembre**. On peut noter légère amélioration par rapport au mois précédent dans la basse vallée du Rhône et sur le pourtour méditerranéen.

La situation s'est toutefois dégradée pour les départements de la Côte-d'Or et des Alpes-Maritimes.



3. Situation des retenues d'eau

Les retenues de Bourgogne-Franche-Comté ont des taux de remplissage largement inférieurs aux normales de saison. Cette vidange a permis d'alimenter en continu le Canal de Bourgogne et le Canal du Centre, avec tout de même la mise en place de restrictions à la navigation depuis leur ouverture. Au 1^{er} octobre, le taux de remplissage de la retenue de Vouglans est descendu à 60%. Il était de 89% en 2022 et 75% en 2021 à la même période.

Dans les Alpes du Nord, en Isère, le niveau du barrage de Chambon est désormais descendu à 36% et celui de Grand-Maison à 87%. La retenue de Monteynard a retrouvé un bon niveau, passant de 69% au 1^{er} septembre à 90%, et celle du Sautet se maintient à 69%. En Savoie, le barrage de Bissorte a été réalimenté, passant de 43% au 1^{er} septembre à 62%. Le taux de remplissage du barrage de Mont-Cenis remonte à 92%, celui de la retenue de Roselend à 94%, alors que celui de la retenue de Tignes passe de 80% à 77%.

Dans le Massif Central, les retenues du Chassezac continuent leur baisse, avec un taux de remplissage passant de 70% à 59%. Ce taux reste cependant rassurant, comparé à celui des 2 dernières années, soit 34% à la même période. Le niveau de soutien d'étiage des 2 retenues de Montpezat a fortement diminué, passant de 53% au 1^{er} septembre à 10% au 1^{er} octobre.

Dans les Alpes du Sud, seule la retenue de Serre-Ponçon conserve un taux de remplissage stable à 87%. La retenue de Castillon baisse nettement, de 93% à 68%. Le lac de Saint-Cassien a encore baissé de 12%, avec un taux de remplissage au 1^{er} octobre de 50%. La retenue de Sainte-Croix remonte légèrement à 74%. Ces chiffres sont à mettre en parallèle avec ceux de 2022 : à la même date, les taux de remplissages de ces retenues étaient de 59% pour Serre-Ponçon, 78% pour Castillon, 24% pour Saint-Cassien et 36% pour Sainte-Croix. **La situation reste donc plus favorable cette année, malgré le manque de précipitations significatives jusqu'à présent.**

En Occitanie, les retenues sur les reliefs pyrénéens et l'arrière-pays conservent globalement des taux de remplissage normaux pour la saison. Les barrages en plaine ont été très sollicités pour le soutien d'étiage et ont un taux de remplissage largement inférieur à 50%.

La ressource en eau reste insuffisante sur certains tronçons du canal de Bourgogne et du canal du Midi, limitant le mouillage et obligeant à des regroupements de bateaux pour le passage des écluses. Le Canal du Midi reste en zone d'alerte renforcée. Au niveau national, les canaux VNF ont un taux de remplissage de 24 % au 1^{er} octobre, pour une moyenne habituelle de 37 % sur ces 10 dernières années.

4. Hydrologie : cours d'eau, hydraulicité, fleuve Rhône

La situation est tendue désormais sur toute la région Bourgogne-Franche-Comté. En l'espace d'un mois, l'hydraulicité s'est nettement dégradée sur les Vosges et le Jura. La quasi-totalité de l'Axe Saône est passé sous le seuil de crise.

En Rhône-Alpes, suite aux précipitations orageuses de la deuxième décennie, la situation s'est améliorée temporairement sur le Bugey, le Pays de Gex et le Genevois. Ces mêmes orages, ainsi que la fonte des glaces provoquée par la très forte anomalie de température en altitude, ont permis de maintenir les débits des cours d'eau dans la Drôme et l'Isère. Sur le reste de la région, la situation s'est encore dégradée. **La majorité des stations enregistrent des débits correspondant à des années sèches voire très sèches.** Une grande partie des cours d'eau enregistrent des VCN₃ inférieurs au décennal sec. Les assecs se multiplient sur les têtes de bassin.

En PACA, les débits des cours d'eau côtiers restent très bas, avec de nombreux assecs. Certaines stations, comme Tourrettes-sur-Loup dans les Alpes-Maritimes, présentent des valeurs extrêmement basses jamais observées à ce jour. Dans l'arrière-pays provençal, les débits ont très vite baissé et passent désormais sous les niveaux d'alerte. Cependant les stations alpines de la Durance et du Verdon ainsi que l'Ubaye ou encore la Javie sur le Bès, connaissent une hydraulicité proche et parfois même supérieure à la normale.

En Occitanie, l'épisode cévenol et les orages ont bien réalimenté les cours d'eau de l'arrière-pays montpelliérain. La sécheresse persiste sur le Gard, l'arrière-pays Audois et les reliefs pyrénéens. Les débits des cours d'eau de la plaine du Roussillon et du littoral de l'Aude et de l'Hérault présentent un déficit toujours marqué.

Fleuve Rhône :

L'hydraulicité du mois de septembre 2023 est en-dessous de la moyenne interannuelle sur les 5 stations du Rhône et celle de la Saône. En aval de Lyon, les 3 stations se positionnent entre le 17ème et le 15ème rang des débits mensuels moyens de septembre les plus bas sur les 104 dernières années. **L'hydraulicité est particulièrement faible à l'aval de Lyon jusqu'à la mer** avec un coefficient d'hydraulicité de seulement 0.61 à Beaucaire.

Bassin Rhône-Méditerranée

Suivi hydrologique des principaux cours d'eau

Hydraulicité mensuelle fin septembre 2023

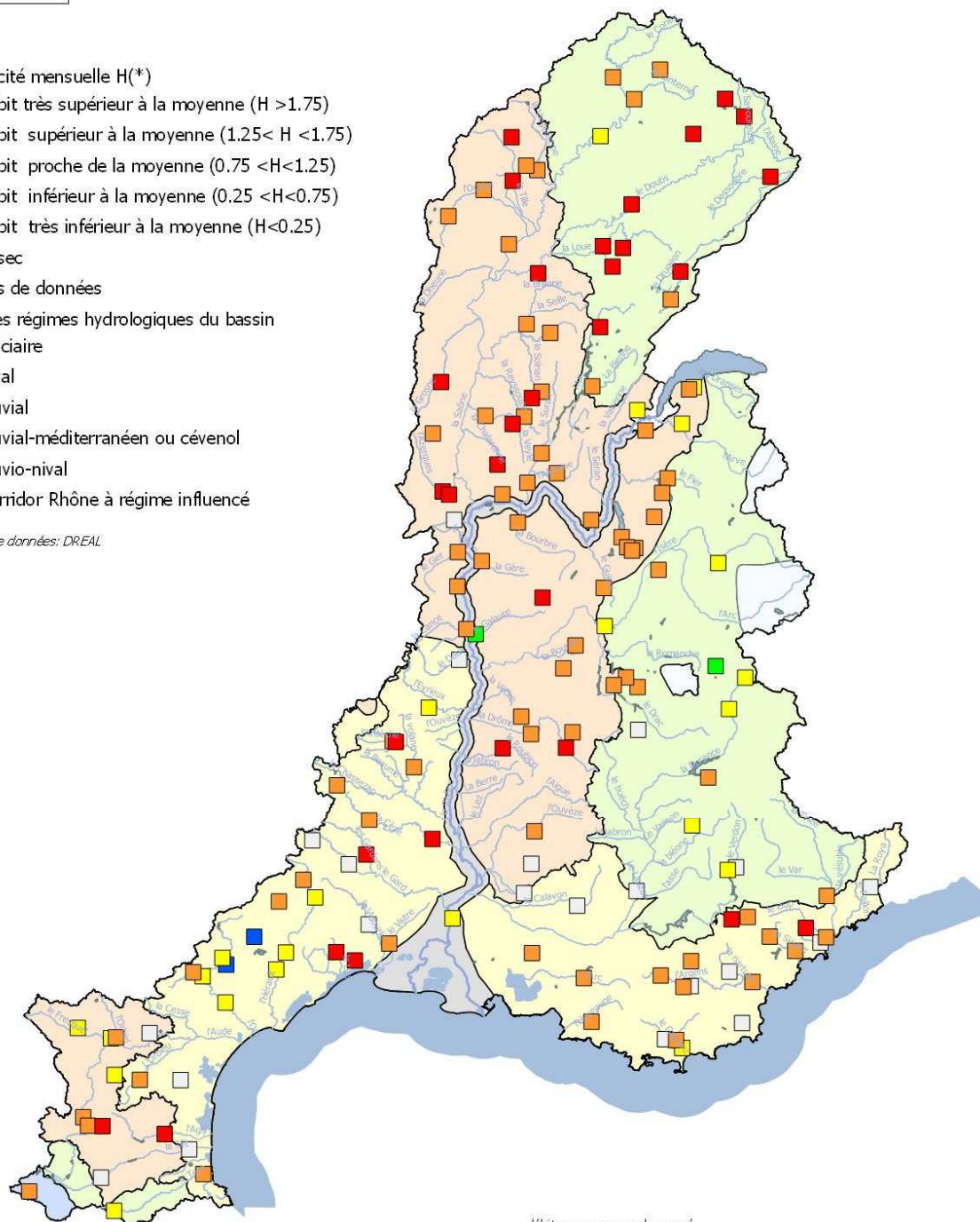
Hydraulicité mensuelle H(*)

- débit très supérieur à la moyenne ($H > 1.75$)
- débit supérieur à la moyenne ($1.25 < H < 1.75$)
- débit proche de la moyenne ($0.75 < H < 1.25$)
- débit inférieur à la moyenne ($0.25 < H < 0.75$)
- débit très inférieur à la moyenne ($H < 0.25$)
- Assec
- pas de données

Types des régimes hydrologiques du bassin

- glaciaire
- nival
- pluvial
- pluvial-méditerranéen ou cévenol
- pluvio-nival
- Corridor Rhône à régime influencé

Source de données: DREAL



$$* \text{Hydraulicité (H)} = \frac{\text{débit moyen mensuel mesuré}}{\text{débit moyen mensuel calculé sur les années observées}}$$

Bassin Rhône-Méditerranée

Suivi hydrologique des principaux cours d'eau

Synthèse des écoulements à partir des débits minima sur 3 jours consécutifs en septembre 2023

Débit d'étiage

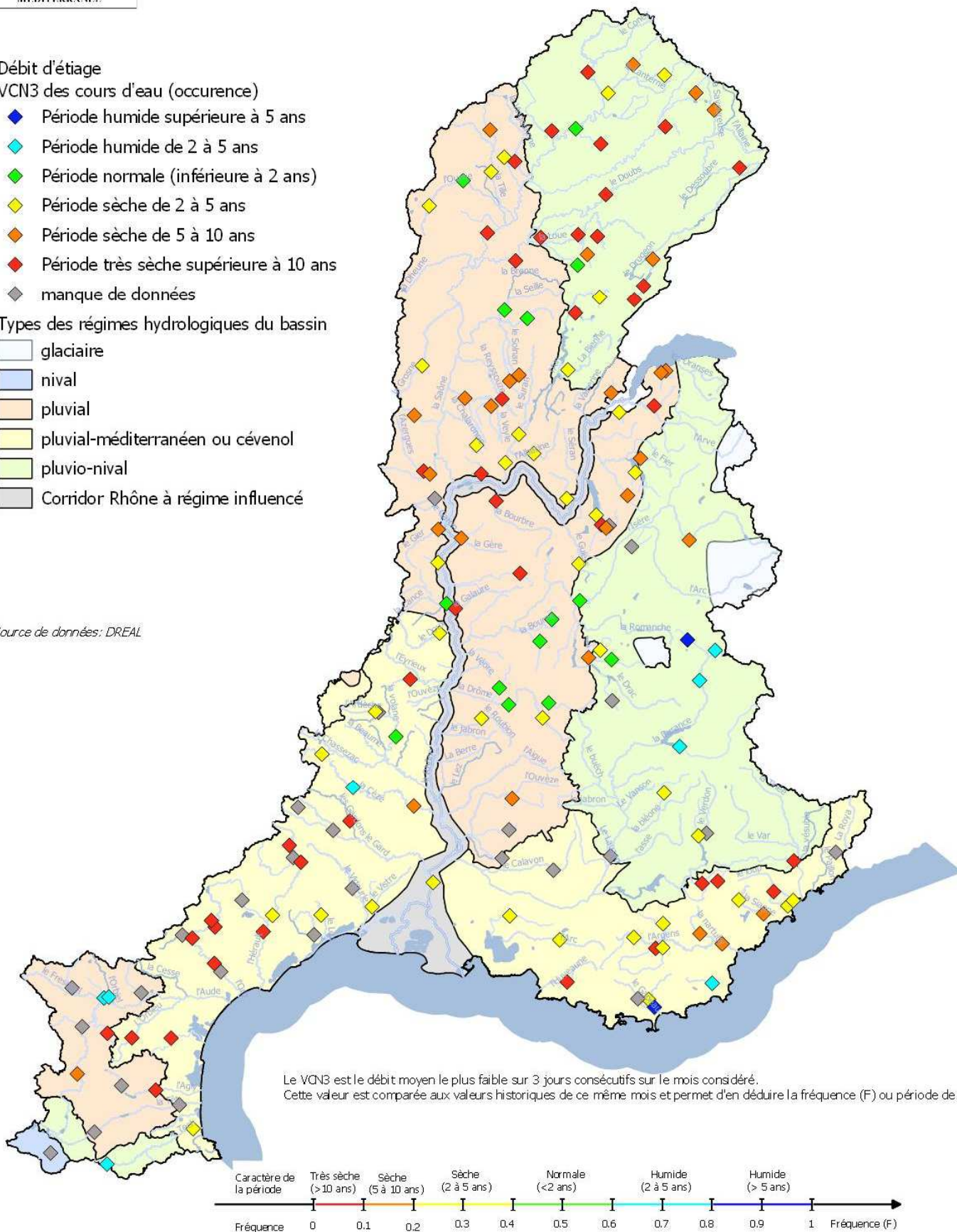
VCN3 des cours d'eau (occurrence)

- ◆ Période humide supérieure à 5 ans
- ◆ Période humide de 2 à 5 ans
- ◆ Période normale (inférieure à 2 ans)
- ◆ Période sèche de 2 à 5 ans
- ◆ Période sèche de 5 à 10 ans
- ◆ Période très sèche supérieure à 10 ans
- ◆ manque de données

Types des régimes hydrologiques du bassin

- glaciaire
- nival
- pluvial
- pluvial-méditerranéen ou cévenol
- pluvio-nival
- Corridor Rhône à régime influencé

Source de données: DREAL



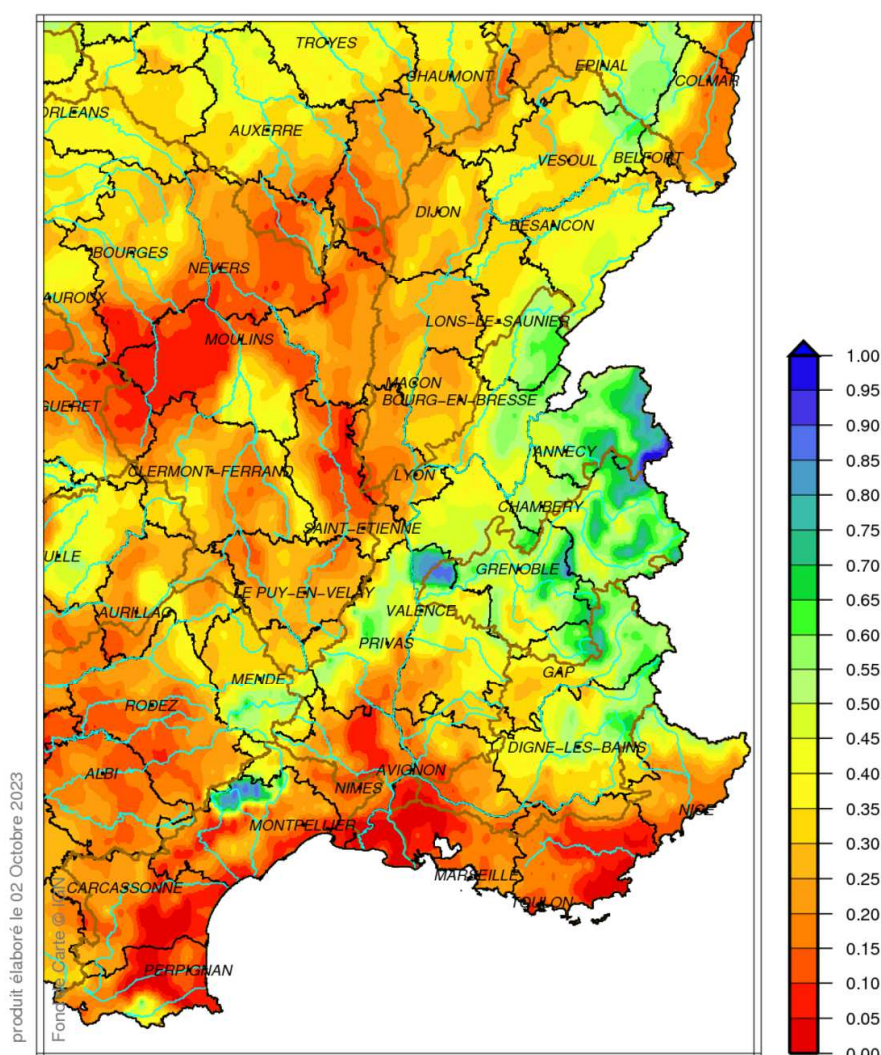
5. Humidité des sols

Les sols sont globalement secs sur le nord du bassin et le déficit s'est accentué par rapport au mois précédent. L'indice d'humidité des sols est déficitaire de 20% à 60% sur la bordure nord-est du bassin et sur une zone qui s'étend de Belfort à Lyon. Il est très sévèrement déficitaire localement jusqu'à 60 à 80% sur le Territoire de Belfort et sur l'ouest du Rhône. Cet indice est cependant en léger excès de 10 à 20% sur les Hautes-Alpes et jusqu'à 50 à 70% sur le nord de la Drôme (épisode méditerranéen). Le reste des Alpes s'est beaucoup asséché depuis le mois précédent, avec des sols dorénavant dans les normales à secs.

Les sols sont secs à très secs sur le littoral occitan, avec un déficit pouvant aller jusqu'à 80% sur les plaines du Roussillon et la Camargue. L'arrière-pays pyrénéen s'est de nouveau asséché. Les sols des Bouches-du Rhône et les Alpes-Maritimes n'ont pas conservé leur humidité de début septembre et présentent désormais un indice d'humidité des sols déficitaire de l'ordre de 20 à 40%. L'Esterel, les Maures et l'arrière-pays varois ont continué à s'assécher, tout comme le Luberon et la moyenne vallée du Rhône. Seules 2 zones font quasiment figure d'anomalie sur le sud du bassin : l'indice d'humidité des sols de la région de Digne-les-Bains est excédentaire de 10 à 20% et celui des monts d'Orb est très largement excédentaire de 70% (épisode cévenol).

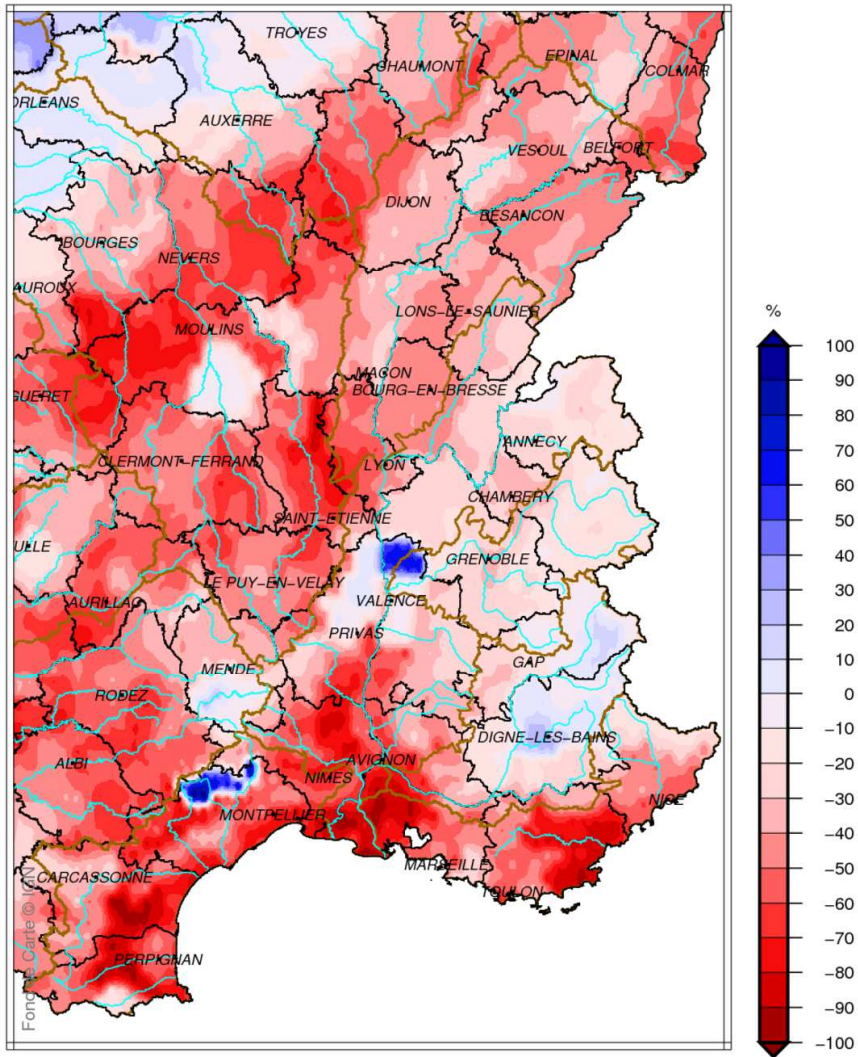


Bassin Rhône Méditerranée
Indice d'humidité des sols
le 1 Octobre 2023



Bassin Rhône Méditerranée

Ecart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d humidité des sols
le 1 Octobre 2023



6. Situation des nappes d'eaux souterraines

Etat des lieux général

L'été 2023 – plus basses eaux annuelles – **s'annonce tardif**, du fait de pluies déficitaires et de températures douces en ce début d'automne. Le début de la période de recharge, concomitant avec l'arrivée de pluies abondantes et la mise en dormance de la végétation, reste très incertain pour le mois d'octobre. La végétation est encore active, du fait de températures élevées, et consomme une partie de l'eau infiltrée.

Concernant les nappes inertielles, **la vidange demeure active** et les niveaux sont en baisse durant le mois de septembre. Les niveaux stables sont la conséquence de l'infiltration lente des pluies de juillet et d'août ou de l'arrêt des campagnes d'irrigation. Ce double constat est visible sur les nappes du couloir rhodanien.

Concernant les nappes réactives, les orages de mi-septembre, localisés et souvent très intenses, ont eu un faible impact. Des épisodes ponctuels de recharge ont cependant été enregistrés localement, permettant la stabilisation à l'échelle d'une nappe, notamment sur le quart sud-est du bassin. Ces pluies infiltrées sont souvent insuffisantes pour engendrer un impact durable sur les nappes et les niveaux mensuels restent en baisse.

L'état des nappes devrait évoluer lentement durant l'automne et jusqu'au printemps, soit en s'améliorant si les pluies efficaces sont excédentaires, soit en se dégradant si elles sont déficitaires et ne compensent pas les sorties d'eau vers les exutoires naturels (sources, cours d'eau, mer) et anthropiques (prélèvements). **Sur les nappes affichant des niveaux très bas à l'été (couloir Rhône-Saône), il semble très peu probable de compenser les déficits accumulés depuis plusieurs années** et de retrouver des niveaux au-dessus des normales en 2024.

Sur les nappes du pourtour méditerranéen affichant des niveaux très bas (littoral de la Côte d'Azur et du Roussillon), **la reconstitution des réserves est très incertaine** et devra passer par une recharge 2023-2024 très excédentaire.

Sans précipitations significatives **sur le Grand Est, les nappes** du sud des Vosges **repartent à la baisse.**

En Bourgogne-Franche-Comté, les nappes continuent leur baisse. La nappe des alluvions de l'Arlier et du Dugeon est encore à un niveau bas, tandis que la nappe libre calcaire sous alluvions de la Tille est passée à un niveau modérément bas. La nappe des cailloutis du Sundgau, sur le Territoire de Belfort, évolue toujours très peu et reste stable à un niveau très bas. Les nappes profondes de Dijon Sud, au comportement hydrodynamique très inertiel, présentent pour la majorité un niveau très bas.

Concernant les nappes inertielles du couloir Rhône-Saône, les niveaux sont préoccupants, de bas à très bas. **En Rhône-Alpes, seules les nappes des alluvions de l'Avant-Pays savoyard présentent des niveaux au-dessus des normales.** Dans la basse vallée de l'Ain, les niveaux bas restent de mise. Dans le département du Rhône, les nappes fluvio-glaciaires de l'Est lyonnais et du Garon se maintiennent à des niveaux modérément bas. Dans les départements de l'Isère et de la Drôme, des niveaux bas historiques sont toujours observés en plaine de Bièvre-Liers-Valloire, ainsi que dans les vallées de Vienne. La situation reste critique pour la nappe de la molasse Miocène et au niveau de la Dombes avec des niveaux très bas.

La situation reste dégradée sur le pourtour méditerranéen. Les risques d'intrusion d'eau salée sont accrus sur les zones littorales affichant des niveaux bas à très bas, de la Côte d'Azur au Roussillon. Les niveaux des nappes alluviales de la Côte d'Azur sont très bas, la recharge 2022-2023 ayant été insuffisante. La vidange s'est poursuivie tout l'été et les précipitations de septembre ont eu un impact très limité, sauf au sein de certaines nappes alluviales côtières, en secteur de montagne et dans la nappe du Miocène, où les niveaux sont désormais dans la moyenne.

En région Occitanie, les niveaux piézométriques des aquifères karstiques sont stables dans l'Hérault, entre un niveau très bas et moyen, et ont tendance à se dégrader dans le Gard, entre très bas et bas. La nappe astienne peine à remonter sur le Biterrois mais atteint des niveaux quasi normaux sur le littoral. Les alluvions de l'Aude et de l'Hérault se stabilisent à des niveaux modérément bas à très bas, et les alluvions de l'Orb à des niveaux moyens à très bas. En contexte de déficit pluviométrique prononcé depuis l'année dernière, d'étiage très sévère des cours d'eau et de fortes restrictions sur l'irrigation gravitaire, **la situation des nappes quaternaires et plio-quaternaires du Roussillon est extrêmement dégradée.** L'atteinte de tels niveaux sur autant de points de suivi est inédite depuis l'instauration des niveaux de référence de gestion des nappes. Quelques événements pluvieux localisés ont permis une amélioration sensible, mais très insuffisante, les niveaux demeurant sous les seuils de crises des arrêtés départementaux sécheresse. La limitation des prélèvements durant l'été et la baisse de la pression de prélèvement en ce début d'automne conduisent localement à une amélioration de la situation.

Bassin Rhône-Méditerranée

Situation des ressources en eaux souterraines

fin septembre 2023

Niveau des nappes	Période de retour
■ très haut	> 10 ans humide
■ haut	Entre 5 et 10 ans humide
■ modérément haut	Entre 2.5 et 5 ans humide
■ autour de la moyenne	Entre 2.5 ans sec et 2.5 ans humide
■ modérément bas	Entre 2.5 et 5 ans sec
■ bas	Entre 5 et 10 ans sec
■ très bas	< 10 ans sec
 indéterminé	
■ A sec	

le caractère captif des aquifères est précisé dans le libellé

Sources: DREAL - BRGM



7. Mesures d'anticipation et de restriction des usages de l'eau

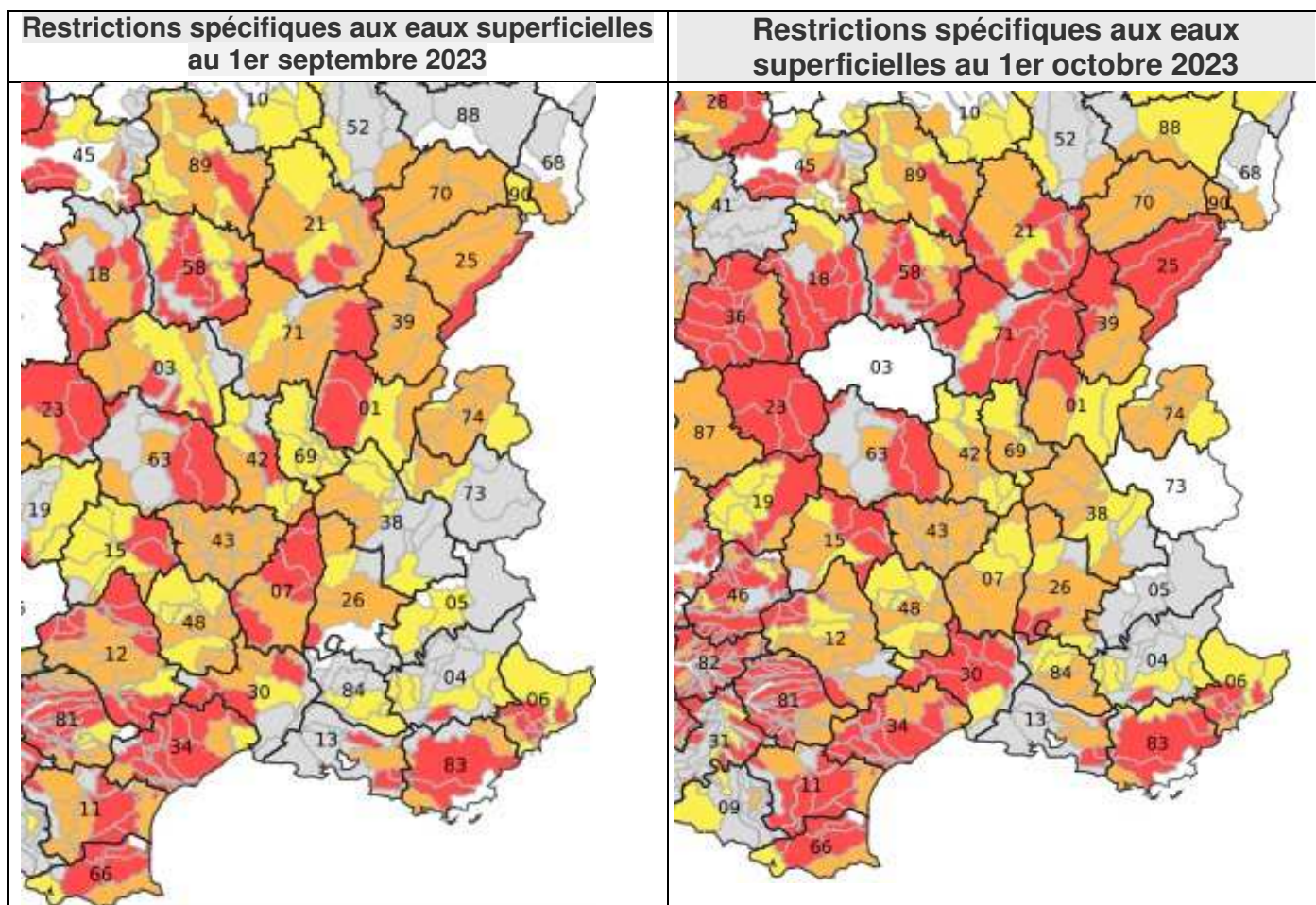
Au **1er octobre 2023**, les 27 départements du bassin Rhône-Méditerranée et les 7 zones interdépartementales ont adopté des mesures de restrictions de l'usage de l'eau :

Vigilance : la Haute-Marne, les Vosges, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire, le Jura, la Savoie, le Rhône, l'Isère, la Drôme, la Loire, les Alpes de Haute-Provence, les Hautes-Alpes, le Var, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, l'ACI Durance-Verdon-Siagne, l'Aude, le Gard et l'Hérault.

Alerte : la Haute-Marne, les Vosges, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire, le Jura, l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Loire, le Rhône, l'ACi Est Lyonnais, la Savoie, la Haute-Savoie, les Alpes de Haute-Provence, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes, l'ACI Durance-Verdon-Siagne, le Var, le Vaucluse, l'ACi du Lez provençal-Lauzon, de l'AEygues et de l'Ouvèze Provençale, l'Aude, le Gard, la Lozère et les Pyrénées-Orientales.

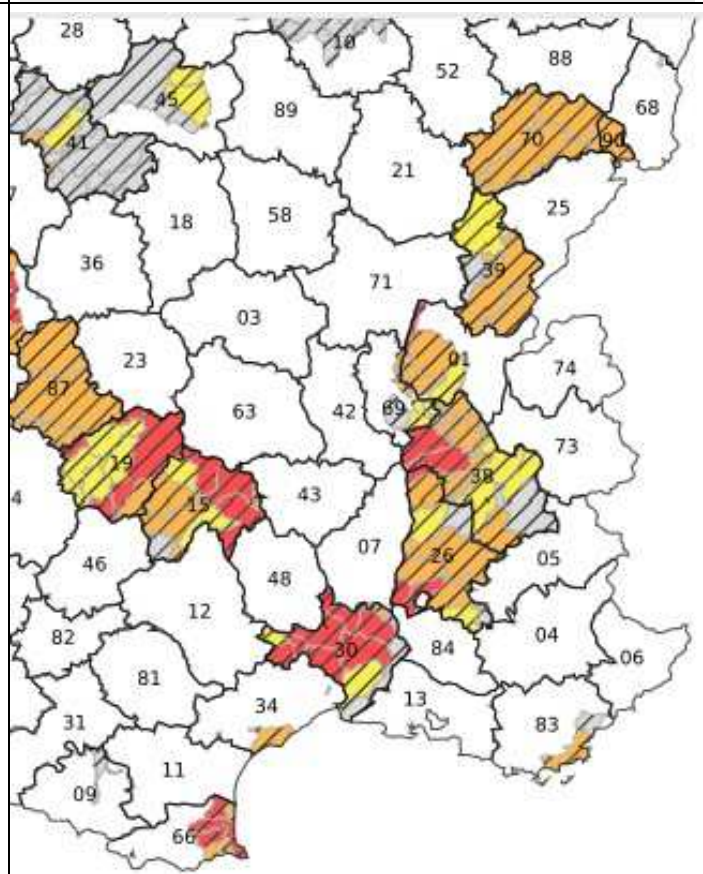
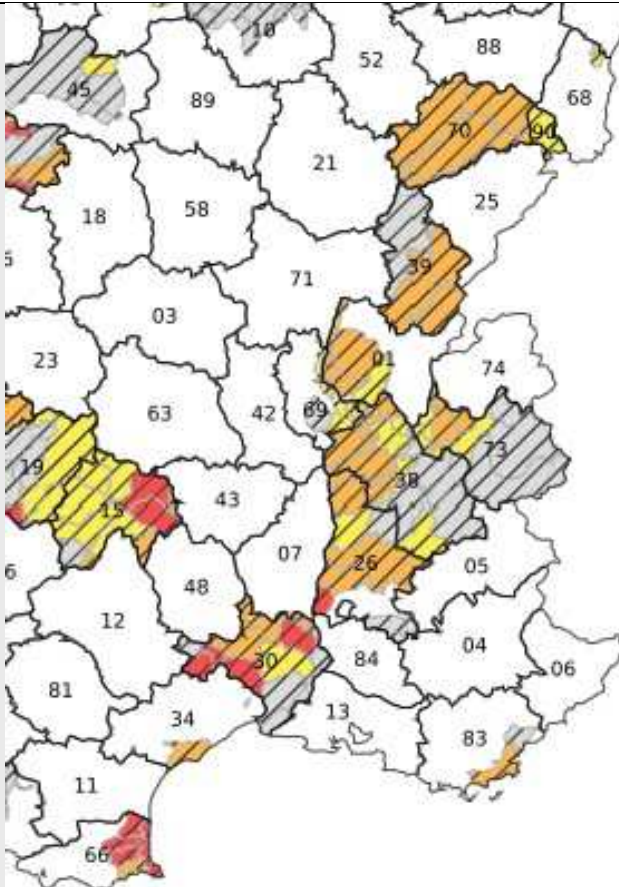
Alerte renforcée : la Haute-Marne, les Vosges, la Côte-d'Or, l'Axe Saône, la Haute-Saône, le Territoire de Belfort, l'ACI Allan, le Jura, l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'ACi Galaure Drôme des Collines, l'ACI Bièvre-Liers-Valloire, l'ACi du Lez provençal-Lauzon, de l'AEygues et de l'Ouvèze Provençale, l'Isère, la Loire, le Rhône, l'ACi Est Lyonnais, la Savoie, la Haute-Savoie, les Alpes de Haute-Provence, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, l'ACI Durance-Verdon-Siagne, le Var, le Vaucluse, l'Aude, le Gard, l'Hérault, la Lozère et les Pyrénées-Orientales.

Crise : la Côte-d'Or, l'Axe Saône, la Saône-et-Loire, le Doubs, l'ACI Allan, le Jura, l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, l'ACI Bièvre-Liers-Valloire, les Alpes de Haute-Provence, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Var, le Vaucluse, l'ACi du Lez provençal-Lauzon, de l'AEygues et de l'Ouvèze Provençale, l'Aude, le Gard, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.



Restrictions spécifiques aux eaux souterraines au 1er septembre 2023

Restrictions spécifiques aux eaux souterraines au 1er octobre 2023



[Site PROPLUVIA, les restrictions d'eau](#)

